

VOLET SECTORIEL 2026-2028

Secteur Forêt-Bois – MOSELLE (57)

DRAAF Grand Est – Juillet 2026

Volet Forêt-Bois contribuant à la feuille de route territoriale prévue par la Convention-Cadre État-Région 2026-2031

A. DIAGNOSTIC TERRITORIAL

Diagnostic complet : se référer au dossier de l'Observatoire régional emploi formation (OREF) Grand Est et aux recommandations sectorielles Forêt-Bois.

Sources du tableau : taux de boisement issu des données du service régional de l'information statistique et économique (SRISE) de la DRAAF Grand Est / Institut national de l'information géographique et forestière (IGN), BDForêt v2 (2023), reprises dans les recommandations sectorielles ; offres et demandeurs inscrits issus du support OREF / France Travail du 14 janvier 2026, page PDF 6 ; projets de recrutement issus de l'enquête Besoins en main-d'œuvre (BMO) 2026 de France Travail ; photographie de l'offre de formation issue du même support OREF, page PDF 29, consacrée au site de Courcelles-Chaussy.

Synthèse des données clés

Indicateur	Moselle	Référence régionale
Profil forestier	Taux de boisement : 30 %	Grand Est : 33 %
Marché du travail cible	60 offres diffusées (cumul 2025) / 30 demandeurs inscrits ABC (novembre 2025)	Grand Est : 340 offres diffusées (cumul 2025) / 310 demandeurs inscrits ABC (novembre 2025)
Lecture emploi territoriale	Offres plus nombreuses que les demandeurs inscrits, à objectiver dans les bassins de Metz, du Bassin houiller et de Sarrebourg	Indice régional 5,2, tension extrême
Recrutements prévus (BMO 2026)	50 projets sur la famille « bûcherons, sylviculteurs et agents forestiers », tous jugés difficiles dans les données publiées et 40,0 % saisonniers	Grand Est : 250 projets sur la même famille, dont 56,0 % jugés difficiles et 24,0 % saisonniers
Offre de formation du périmètre retenu	Pas d'offre forestière diplômante stricte identifiée. Une 2de professionnelle nature-jardin-paysage-forêt est proposée à Courcelles-Chaussy comme entrée connexe. Le support OREF recensait 12 élèves en Bac Pro Gestion des milieux naturels et de la faune (GMNF) à la rentrée 2024 ; cette photographie historique, incluse dans le total régional de 773 jeunes, ne confirme pas une continuité locale actuelle	Référence régionale : 773 jeunes à la rentrée 2024 dans le périmètre élargi « formations forestières et Bac Pro GMNF connexe » ; ils ne correspondent pas tous à des apprenants directement formés aux métiers forestiers
Point de vigilance territorial	Volume d'offres forestières diffusées élevé au regard du nombre de demandeurs inscrits, absence d'offre forestière diplômante stricte identifiée et rôle des entrées connexes à préciser avec les partenaires, sans préjuger d'une évolution de carte	Situations non couvertes ou peu couvertes à analyser sur cartographie actualisée, sans préjuger d'une décision de carte

Lecture : les demandeurs inscrits en catégorie ABC correspondent aux personnes inscrites à France Travail sans emploi ou en activité réduite. Les données départementales sont arrondies dans le support OREF ; les totaux détaillés par département peuvent donc différer du total régional affiché.

Précision BMO : les 50 projets correspondent aux intentions d'embauche déclarées pour 2026, tous canaux de recrutement confondus. Ils ne sont pas directement comparables aux 60 offres diffusées en cumul 2025. Les volumes BMO départementaux sont arrondis à la dizaine ; leur somme peut donc différer du total régional publié.

Analyse territoriale

La Moselle présente un taux de boisement proche du repère régional. Les offres diffusées sont plus nombreuses que les demandeurs inscrits et la BMO 2026 recense 50 projets à l'échelle départementale. Ces signaux invitent à préciser les métiers, employeurs, bassins et canaux de recrutement réellement concernés.

Pour les établissements, ces signaux invitent à préciser les métiers et employeurs concernés dans les bassins de Metz, du Bassin houiller et de Sarrebourg. Ils ne permettent pas de déduire mécaniquement une évolution de l'offre, d'autant que l'offre actuellement identifiée à Courcelles-Chaussy constitue une entrée connexe et non une formation forestière diplômante.

Enjeux prioritaires du territoire

- Objectiver, par bassin d'emploi, les besoins locaux sur les métiers de bûcheronnage, sylviculture et travaux forestiers avant toute hypothèse d'évolution de l'offre.
- Clarifier le périmètre de l'offre agricole locale au regard des formations Forêt / GMNF retenues par les recommandations sectorielles, en distinguant les formations diplômantes forestières et les entrées de voie professionnelle connexes.
- Identifier les parcours forestiers régionaux accessibles aux publics mosellans et les conditions concrètes d'accès : mobilité, hébergement, information, stage, apprentissage ou formation continue.

B. ADÉQUATION FORMATION/EMPLOI

Source : croisement OREF Grand Est / France Travail pour les données emploi, cartographie OREF pour l'offre de formation, et recommandations sectorielles Forêt-Bois pour la lecture régionale.

L'adéquation formation/emploi gagne à être appréciée à l'échelle des bassins de vie et d'emploi, et non uniquement à partir des limites administratives du département. Pour la Moselle, la feuille de route ne propose pas d'arbitrage de carte : elle identifie les points à objectiver avec les partenaires avant toute évolution éventuelle de l'offre.

Questions à instruire localement :

- quels métiers et employeurs recouvrent les offres diffusées et les projets BMO dans les bassins de Metz, du Bassin houiller et de Sarrebourg ?
- quel rôle l'entrée nature-jardin-paysage-forêt de Courcelles-Chaussy peut-elle tenir dans l'information et l'orientation, sans être assimilée à une formation forestière diplômante ?
- quels parcours forestiers stricts sont effectivement accessibles aux publics mosellans depuis les sites du Grand Est ?
- parmi les conditions d'accès, quels freins de mobilité, d'hébergement, de stage ou d'apprentissage seraient à traiter en priorité avec les entreprises et partenaires ?

C. AXES DE RÉFLEXION

Source : axes déduits du diagnostic territorial et des constats qualitatifs recueillis lors des deux réunions sectorielles, reformulés en points de travail.

1. Préciser les besoins dans les trois bassins mosellans. Les offres diffusées et les projets BMO invitent à identifier les métiers, employeurs, compétences et canaux de recrutement réellement concernés.

2. Articuler l'entrée connexe de Courcelles-Chaussy avec les parcours forestiers régionaux. Son rôle d'information ou d'orientation est à distinguer d'une formation forestière diplômante et à relier aux sites réellement accessibles depuis la Moselle.

3. Examiner les conditions d'accès aux formations et aux entreprises. L'instruction locale peut distinguer les besoins de mobilité, d'hébergement, de stage, d'apprentissage ou de formation continue, sans préjuger d'une évolution de l'offre.

D. POINTS D'INSTRUCTION TERRITORIALE

Source : pistes issues des recommandations sectorielles et des contributions recueillies lors des réunions sectorielles n°1 et n°2. Elles sont à instruire avec les partenaires compétents et ne constituent pas des décisions arrêtées.

Ces points ne constituent pas un programme d'action à la charge d'un établissement. Ils visent à donner aux établissements agricoles une lecture des sujets à instruire avec les partenaires emploi-formation et les professionnels de la filière.

1. Partager une lecture par métier, employeur et bassin des offres diffusées, des projets BMO et des recrutements moins visibles dans les données.
2. Clarifier la place de l'entrée nature-jardin-paysage-forêt de Courcelles-Chaussy, sans l'assimiler à une formation forestière diplômante ni à la photographie OREF du Bac Pro GMNF en 2024.
3. Rendre visibles les parcours forestiers régionaux accessibles aux publics mosellans et leurs conditions pratiques de mobilité, d'hébergement et de calendrier.
4. Examiner avec les entreprises et partenaires les possibilités de découverte, de stage, d'apprentissage ou de formation continue, sans créer d'obligation nouvelle pour un établissement.